



Présentation

Le titulaire du BTS Notariat travaille au sein d'un office notarial. Il assiste le notaire dans l'accomplissement de certaines tâches en tant qu'assistant rédacteur d'actes ou en qualité de négociateur de biens immobiliers à vendre ou à louer. Il peut être chargé de la rédaction d'actes simples tels que les contrats de mariage, les donations, les successions, les baux d'habitation... Il contribue au traitement juridique, administratif et comptable lié à l'ouverture, à la constitution, au suivi et à la clôture des dossiers : identification des acteurs, rédaction de courriers, renseignement de formulaires, réunion de pièces juridiques, relance, vérification des délais, classement des actes et archivage... Lors de la formalisation des actes, il contrôle leur qualité et leur conformité : vérification des documents administratifs, élaboration de bordereaux, calcul de droits, dépôt des actes et gestion des relations avec les organismes concernés. La signature de l'acte authentique est effectuée par le notaire lui-même.

Le BTS Notariat est un diplôme de niveau bac +2, diplôme d'Etat de niveau 5 délivré par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il se prépare en alternance régie par un contrat de professionnalisation, d'apprentissage, une période de professionnalisation ou par convention de stage. Au travers d'une relation tripartite coordonnée (Entreprise, l'apprenant, Centre de Formation), la pédagogie de l'alternance permet d'acquérir, pas à pas, de façon individualisée les compétences et savoirs professionnels liés à l'exercice du métier. L'apprenant est salarié de l'entreprise avec un contrat de travail CDD ou CDI ou stagiaire par le biais d'un stage conventionné. En initial, la durée totale de stage en entreprise sur l'ensemble de la période de formation est de 12 semaines. Celles-ci sont réparties avec une période d'une durée minimale de 4 à 8 semaines consécutives en première année et 4 à 8 semaines la seconde.

Pré-requis

Être titulaire d'un BAC STMG, ES et L ou titre reconnu comme équivalent. Les évaluations se font sur dossier à remplir sur cette page de notre site : www.estya.com/fr/admission. Répondre au questionnaire et déposer les documents demandés (CV, Lettre de Motivation, 2 derniers relevés de notes et dernier diplôme, équivalence ENIC-NARIC pour diplômes extra-euro-péens).



Objectifs de la formation

- . Agir de manière autonome pour les actes à la fois simples et courants, ou sur instructions pour les actes plus complexes.
- . Accomplir l'ensemble des tâches dans le cadre d'une véritable polyvalence et suivre le dossier depuis le premier contact avec le client jusqu'à son archivage.
- . Se consacrer exclusivement à la production d'actes dans une structure dotée de services effectuant toutes les opérations postérieures à la signature.
- . Traiter des dossiers relevant de l'ensemble des domaines d'activités d'un notaire ou bien développer une expertise dans un domaine particulier.
- . Identifier les partenaires et gérer avec eux toute relation nécessaire.
- . Utiliser une documentation technique et mettre en œuvre des moyens et des technologies adaptées dans un contexte de dématérialisation des actes et de leurs sous-produits.

Méthodes mobilisées

- . Cours théoriques
- . Mise en situation professionnelle
- . Travaux dirigés
- . Étude de cas

Modalités d'évaluation

- . Évaluation de l'acquisition des compétences en contrôle continu
 - Examen blanc
 - Épreuves ponctuelles
 - Examen Final

Métiers & Débouchés

Dès l'obtention du BTS, le technicien supérieur « Notariat » exerce principalement son activité professionnelle au sein d'un Office notarial, dont le ou les titulaires sont des notaires. Il peut également engager ou poursuivre un parcours professionnel au sein d'autres organisations, liées ou non au notariat, telles que la Chambre départementale des notaires, le Conseil régional des notaires, le Centre de recherches, d'information et de documentation notariales (C.R.I.D.O.N.), le Conseil supérieur du notariat (C.S.N.) ou encore en centre de gestion agréé, en service juridique d'entreprises, ou encore au sein des collectivités territoriales et agences immobilières ou pour le compte d'un promoteur immobilier.

➤ Poursuite d'études

- Licence professionnelle métiers du notariat**
- Licence professionnelle Finance et contrôle de gestion**
- Licence professionnelle Management et Gestion des PME**
- Mastère Juriste d'entreprise**
- Mastère Spécialité droit européen et international des affaires**

Durée et rythme

Durée : 24 mois / 1350 heures de formation

Formation initiale

- . 2 jours en formation par semaine
- . 12 semaines de stage en entreprise

Alternance

- 2 jours en formation et 3 jours en entreprise

Modalités d'inscription

- . Envoi d'un dossier de candidature
- . Admission après étude du dossier et entretien de motivation
- . Début de formation : 15 novembre 2021
- . Conditions d'admission : Être titulaire d'un BAC STMG, ES et L ou titre reconnu comme équivalent . Les évaluations se font sur dossier à remplir sur cette page de note site : www.estya.com/fr/admission en répondant au questionnaire et en déposant les documents demandés (CV, Lettre de Motivation, 2 derniers relevés de notes et dernier diplôme obtenu et équivalence ENIC-NARIC si diplôme obtenu dans un pays extra européen).

Modalités pédagogiques

AIDE À LA RECHERCHE D 'ENTREPRISE

- . Ateliers et techniques de recherche d'emploi
- . Coaching individuel
- . Mise en relation avec les partenaires de l'école
- . Forum de recrutement et partage des opportunités de carrière

EQUIPE PÉDAGOGIQUE

- . Corps professoral composé d'enseignants et de professionnels qui forment un lien indispensable entre les exigences des entreprises et les objectifs pédagogiques imposés par cette formation. Il est vérifié que tous les formateurs recrutés possèdent les diplômes et pré requis professionnels nécessaires au bon déroulement des cours dispensés.

APPRENTISSAGE HYBRIDE

- . Nous optons pour le blended-learning pour assurer toutes nos formations en présentiel et à distance via Teams

Modalités techniques

- . Ordinateurs portables (sous Windows 7 ou 10)
- . Outlook 365
- . Connexion Internet et serveur
- . Supports papiers
- . Supports numérisés et centralisés (Drive)

Programme de la formation

BTS NO - Notariat (120 crédits ECTS) - Diplôme d'Etat délivré par l'Education Nationale.

Modules de formation :

E1 – Culture générale et expression (67 h 30, première et seconde année)

E2 – Communication en langue vivante étrangère : Anglais (67 h 30, première et seconde année)

E3 – Environnement Economique et managérial du notariat (67 h 30, première et seconde année)

E4– Droit Général et notarial (180 h , première et seconde année)

E5–Techniques du notariat (225 h, première et seconde année)

E6 – Activités professionnelles appliquées (67 h 30, première et seconde année)

Totaux : 675 h pour chaque année.

Stage en entreprise 12 Semaines.

L'examen final se déroule selon les directives des ministères de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur et de la recherche. Les modalités sont décrites dans les référentiels et les circulaires communiquées chaque année. Les épreuves se déroulent par modules en examen oral ou écrit.

Tarifs

Pour d'éventuelles futures alternances :

- Prise en charge par les OPCO sous réserve de la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
 - Formation rémunérée pour l'apprenant
- Rémunération selon âge et niveau de formation

Initial :

4 500 € TTC /an payable en 10 fois sans frais.

(Source : BTS Notariat - Onisep)

Handicap

Les méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation sont adaptables aux publics en situation de handicap. Nous contacter sur handi@estya.com pour plus d'informations.

Nous contacter



(+33) 1 88 88 00 50



admission@estya.com



www.estya.com



15 RUE DU LOUVRE 75001 PARIS